

(1e 24 Septembre 1987)

Le Novotel Lille centre est, à mes yeux,
une réalisation exemplaire. *D. Dubouche R. J. Luyckx*

N^e Auberville 209 Juy Second
B = Rochein 207 de Mostel
A = Jourdau posteur
du Mostel Cille - Crette -

Exemplaire par la qualité du bâtiment lui-même et par sa parfaite intégration dans le tissu existant. Il faut en féliciter M. Pierre-Louis Carlier, l'un de nos architectes les plus talentueux. En conservant, pour les intégrer au projet, quatre anciennes façades restaurées, il a permis à cet hôtel de s'inscrire, de façon harmonieuse, dans l'alignement homogène des maisons du 17ème de la rue du Nouveau siècle.

Même harmonie de l'autre côté. La façade située rue de l'Hôpital militaire, neuve celle-là, s'intègre avec le même bonheur dans l'alignement des hôtels particuliers des 18 et 19èmes siècles.

Réalisation également exemplaire par sa conception. Ce Novotel est certes un hôtel, mais il est beaucoup plus que cela. Les services qu'il offre en font le prototype de ce que devront être, demain, les grands hôtels des centres villes : des lieux d'hébergement modernes et agréables, mais aussi des lieux de travail, adaptés aux besoins du monde économique.

Si cet établissement, le premier sans doute d'une nouvelle lignée de Novotel, s'est installé dans ce secteur, c'est qu'il y était véritablement attendu. Dès l'ouverture du Palais des congrès et de la musique, en mai 1983, il est apparu souhaitable de lui adjoindre des équipements et services complémentaires.

C'est aujourd'hui chose faite. Comme de nombreux palais des congrès en France, le Nouveau siècle fonctionne désormais en parfaite osmose avec un grand hôtel, totalement solidaire de ses activités. Permettez-moi d'ajouter que cet ensemble - et c'est là l'originalité de Lille - a la particularité de se situer au coeur de la ville, ce qui constitue un avantage incomparable pour notre ville.

Enfin, j'estime exemplaire la façon dont le dossier a été monté. Cette réalisation est le fruit d'une parfaite collaboration entre divers partenaires que rapprochaient une même perception de l'avenir de Lille. La Chambre métropolitaine de commerce et d'industrie, la société Commerce expansion, promoteur du projet et la Ville de Lille ont uni leurs efforts, pour réussir une opération nécessaire au développement de la ville.

Je dois dire que la contribution de la Chambre de commerce a été tout à fait décisive, puisque c'est à elle qu'appartenait le terrain sur lequel a été érigé l'hôtel. En le proposant, ce qu'elle a fait dès 1980, alors que le Palais des congrès était encore en construction, elle a véritablement impulsé la création de cet équipement polyvalent. Qu'elle en soit remerciée.

L'idée ainsi lancée, il fallait trouver des partenaires, susceptibles de relever le défi que constituait cette implantation hôtelière en plein centre ville. La société Commerce-expansion et le groupe Accor ont prouvé à cette occasion leur dynamisme et leur faculté d'adaptation. Adaptation aux exigences du développement urbain, adaptation aux souhaits d'une clientèle qui privilégie désormais les structures d'accueil en ville.

Enfin, je n'aurai pas la modestie de minimiser le rôle de la ville dans la réussite de l'opération. Je pense qu'elle a brillamment démontré qu'une collectivité locale pouvait maîtriser l'aménagement urbain et la consistance de son tissu économique. C'est ainsi qu'elle a

favorisé le montage de l'opération en acquérant des surfaces dans l'ensemble immobilier, pour compléter les installations du Palais des congrès.

Je voudrai maintenant profiter de l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'extraordinaire développement des structures hôtelières lilloises. Publiant un article sur Lille, le journal "Le Monde" a très justement parlé, l'an dernier, d'une "pluie d'étoiles dans le centre de la ville". L'augmentation des capacités d'accueil a été si rapide que l'expression est fort juste !

Pour la seule année 1987, ce sont 400 chambres supplémentaires qui seront offertes à la clientèle. En deux ans, on aura construit plus d'hôtels à Lille que pendant les dix années précédentes. Et ce n'est pas fini ! Bientôt s'ouvriront les hôtels en construction rue de la Monnaie et sur le site de l'ancienne Bourse du travail.

D'autres projets sont en discussion : un équipement hôtelier est envisagé dans le cadre de la restructuration de l'immeuble du Quai du Wault

et un hôtel quatre étoiles devrait s'implanter dans le centre international d'affaires des gares. Enfin je souhaite que les grandes opérations de rénovation urbaine, comme celle de Fives, soient l'occasion de créer quelques équipements "une étoile" dans les quartiers.

Ce remarquable essor est l'un des signes tangibles d'un nouveau développement de Lille. En investissant ainsi dans notre ville, les promoteurs manifestent concrètement leur confiance en son avenir. Un avenir que nous devons construire tous ensemble, en unissant nos capacités financières et nos savoir-faire.

Je terminerai en remerciant le groupe Accor, en la personne de son co-président, M. Paul Dubrulle. En associant à cette manifestation des entreprises performantes, en les distinguant pour leur réussite, mais aussi pour leur créativité et la qualité de leur communication externe, vous avez marqué votre volonté de vous impliquer dans la vie économique d'une métropole en plein développement, de contribuer à son rayonnement national et international.

x Maires des Professeurs -
x 3 membres du
jury -
x les lauréats
A la fin de l'année
Monsieur Dubrulle
président du jury
avec la loi en
et les lauréats
de la loi en
sur la loi en

de la loi en
sur la loi en
sur la loi en